

Les registres paroissiaux d'Ars sur Moselle.

Les enregistrements de naissances débutent en 1637. Les actes de décès sont consignés à partir de 1649, ceux de mariages à partir de 1650. Les relevés de décès sont incomplets jusqu'à la fin du 17^e siècle, les inhumations des enfants en bas âge, fort nombreuses, n'apparaissant systématiquement qu'après 1693.

La guerre de Trente Ans semble avoir eu un moindre impact sur la population d'Ars sur Moselle, dépendance de l'évêché de Metz, que sur celle de la Lorraine Ducale. C'est dans les années 1650 que l'on constate cependant quelques désordres dans la tenue des registres paroissiaux : en 1653, aucune naissance n'est postérieure au 31 mars. En 1654 seulement 6 décès et un mariage sont enregistrés. D'autre part, peu d'actes notariés ont été établis dans les années 1650.

Les registres sont tenus négligemment de 1685 à 1691, la graphie des signataires (témoins, parents, parrains et marraines) étant la plupart du temps bien plus lisible que celle du curé. Il manque le dernier trimestre de l'année 1687, toute l'année 1688 et le premier trimestre de 1689.

En général, les enfants sont baptisés le lendemain de leur naissance et les défunts inhumés le lendemain de leur décès. La tradition, qui souffre quelques exceptions, veut que le nouveau-né porte le prénom de son parrain si c'est un garçon, celui de sa marraine si c'est une fille.

Les inhumations se font dans l'intimité. Aucune femme n'est mentionnée comme participant à ces cérémonies et ne signe le registre des décès. En l'absence de la famille, ce sont les échevins d'église qui procèdent à l'inhumation.

Avant 1700, les patronymes des épouses sont rarement mentionnés dans les actes, ce qui complique considérablement la reconstitution des familles.

Lors de la révolution, Gaspard HENRY est le premier secrétaire et greffier de la municipalité d'Ars sur Moselle, chargé de l'état civil.

Les registres de 1700 à 1793.

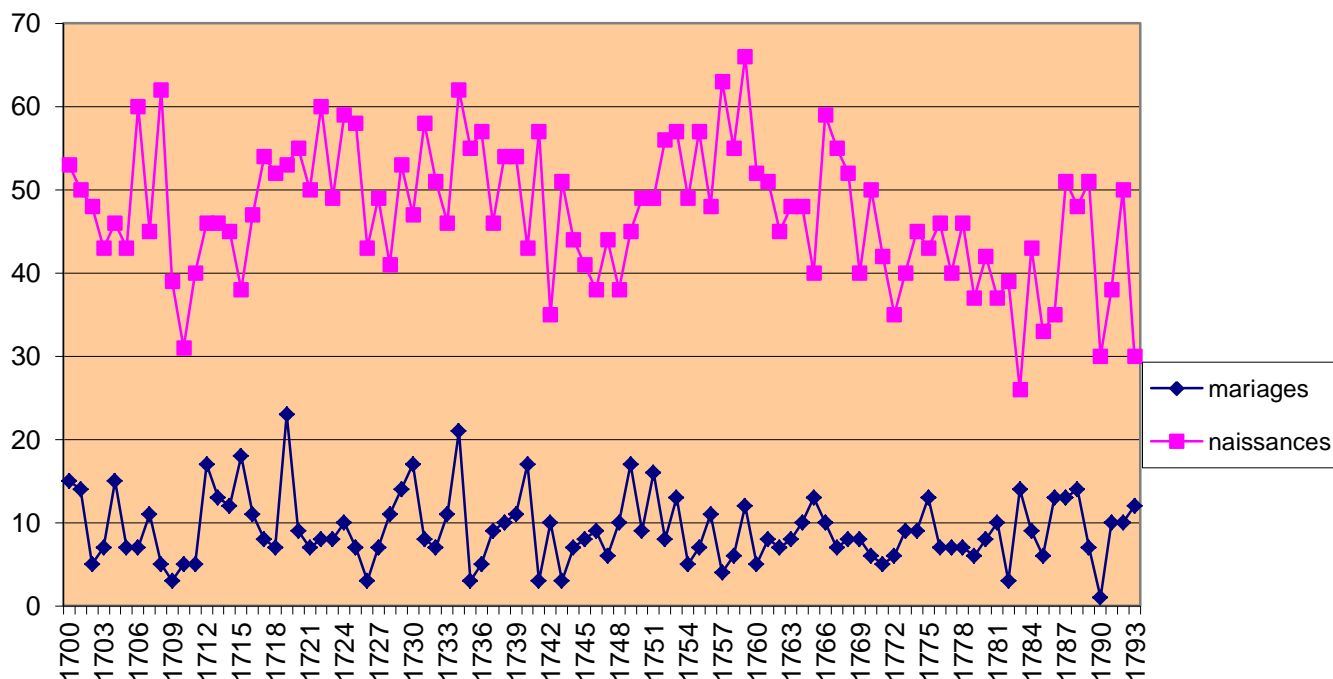
-Naissances et mariages

C'est en 1759 que le nombre de naissances est le plus élevé (66) et en 1783 qu'il est le plus faible (26). Le nombre total de naissances est de 4440, la moyenne s'établissant à 47 par an.

Le nombre total de mariages est de 864, soit 9 par an en moyenne. Le nombre le plus élevé de mariages est observé en 1719 (23), tandis qu'en 1790, pendant la révolution, période de crise religieuse, on n'en a enregistré qu'un seul.

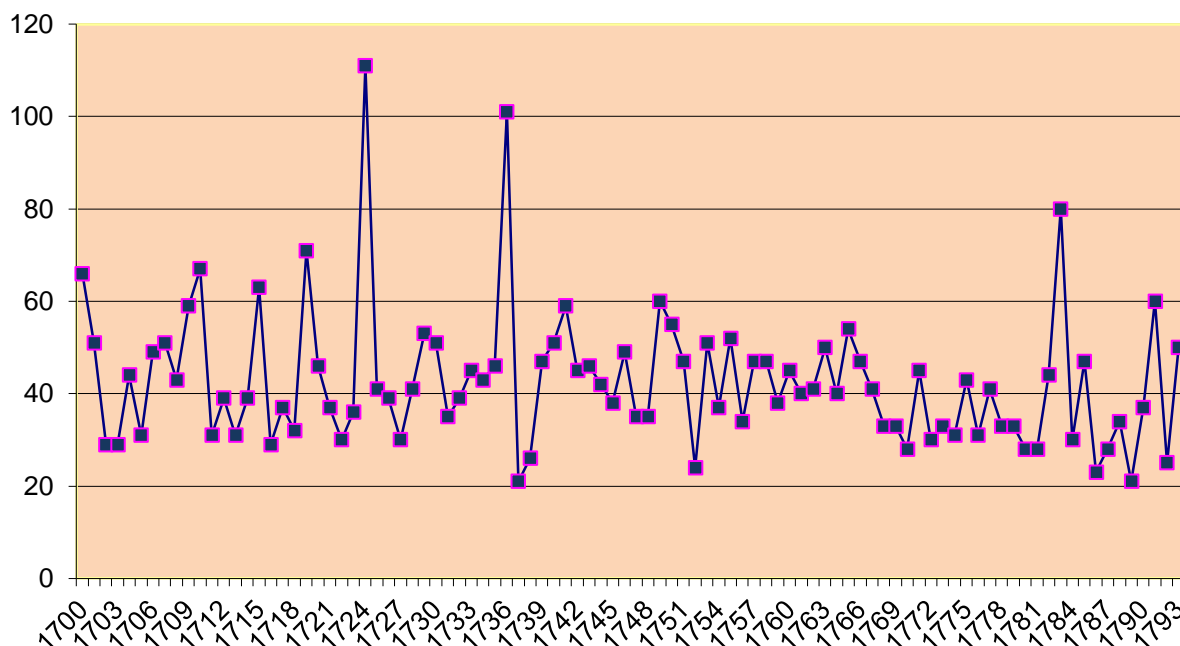
Aucune progression de la démographie n'est observée ; au contraire, à partir des années 1770, le nombre de naissances marque un tassement significatif.

NAISSANCES ET MARIAGES 1700-1793



-Décès

DECES 1700-1793



Le nombre total de décès est de 4008, soit 42 par an en moyenne. Des épidémies frappent la communauté en 1724 (111 morts), en 1736 (101 morts) et en 1783 (80 morts).

L'épidémie de 1724 a frappé des enfants et provoqué 75 décès entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre. Pendant celle de 1736, très brutale et d'ampleur similaire, concernant également des enfants, 71 morts ont été enregistrées en octobre et novembre. Les pics de décès de l'épidémie de 1783, de moindre importance, se situent en août et en septembre ; toutes les tranches d'âge ont été touchées.

Les protestants à Ars.

Les protestants ne sont pas les bienvenus à Ars, terre épiscopale. (Voir ci-dessous « Les Quatre Mairies du Val de Metz »). Ainsi François Figuiet, boucher à Ars et échevin de justice en 1567, après avoir contracté un mariage protestant en 1568 avec Clémence Remy, est mentionné à Metz en 1575. Il a dû être obligé de quitter Ars.

Vers les années 1580-1585, des familles protestantes d'Ars, les Aubriot, les Lepayen, ont émigré vers Jouy aux Arches.

Il n'existait pas de temple protestant à Ars. C'est dans les registres protestants de la ville de Metz qu'on retrouve entre 1568 et 1652, 2 naissances et 17 mariages concernant des Arsois. Ils sont mentionnés dans cette généalogie.

Les Quatre Mairies du Val de Metz.

Au 16^e siècle et jusqu'à la fin de la Guerre de Trente Ans, Ars sur Moselle faisait partie avec Ancy sur Moselle, Scy (partiellement) et Châtel Saint Germain des **Quatre Mairies du Val de Metz**, possession de l'évêché de Metz. Après le Traité de Westphalie (1648) actant le rattachement des Trois Evêchés à la France, les terres de l'évêque ont été administrées du point de vue judiciaire par le bailliage seigneurial de Vic sur Seille.

Du temps des Quatre Mairies, existaient à Ars différents bans, notamment :

- le ban l'Evêque, appartenant en propre à l'Evêque.
- le ban Saint Paul, propriété du Chapitre de la Cathédrale.
- les bans Sainte Glossinde, Saint Arnould et Sainte Marie dépendant des abbayes du même nom.

Chaque ban avait son maire et son échevin de justice, l'évêque possédait toutefois le droit de Haute Justice sur l'ensemble des bans.

-le tabellionage des Quatre Mairies (source : Jean Louis Calbat)

Au même titre que ce qui existait dans la cité de Metz et dans le territoire qui en dépendait, l'évêque de Metz avait créé un tabellionage dans la terre des Quatre Mairies. Le tabellion, qui résidait à Ars, enregistrait toutes les catégories d'actes civils traditionnels : ventes, baux, obligations, rachats de cens, contrats de mariage etc. Les sujets de l'évêque, ainsi que les personnes ne dépendant pas de cette juridiction semblaient avoir l'obligation de passer les actes devant ce tabellion dès lors que les biens concernés étaient situés sur le territoire des Quatre Mairies.

La collection d'actes de ces tabellions est une suite de registres allant de 1561 à 1637, conservés aux Archives Départementales de la Moselle sous le nom de « Val de Metz » et cotés 3E8060 à 3E8068, ainsi que 3E3070 à 3E3073.

Il existe d'autres registres concernant Ars sur Moselle pour les périodes allant de 1657 à 1680 ainsi que des actes sous forme de liasses (cotes 3E8074, 3E8075, 3E8069).

Pour la période de 1651 à 1650, 213 contrats de mariage, 26 partages, 9 testaments ont été examinés, les éléments de généalogie y figurant en ont été extraits et intégrés au présent ouvrage s'ils concernent Ars et s'ils participent à la reconstitution des familles.

Les reconstitutions provenant du tabellionage sont d'un grand intérêt pour de nombreuses branches patronymiques, permettant de faire remonter les filiations jusqu'au début ou au milieu du 16^e siècle.

Cependant, elles sont par essence parcellaires : il manque les dates de naissance et de décès, on ne dispose parfois que d'un acte ou deux par individu, enfin tous les habitants d'Ars ne sont pas connus ; à défaut de certitudes, elles conduisent le généalogiste à travailler selon des probabilités et ne permettent pas toujours de distinguer correctement les homonymes.

Fonctions d'administration des Quatre Mairies mentionnées dans cette généalogie.

-Gouverneur des 4 mairies du Val de Metz :

Mangin MATHELOT, cité entre 1561 et 1569

-Substituts des 4 mairies du Val de Metz :

Louis Quitain (+<1631), précédemment tabellion

Nicolas Mangeot (+1670)

Louis Daigremont (vers 1641-1698)

Joseph Loth (1670-1742)

Jean Lapointe (vers 1671-1757)

Le substitut, nommé par l'évêque, jouait le rôle de procureur, requérant à charge, dans les procès.

-Gardes des sceaux des 4 mairies du Val de Metz:

Martin MANGEOT et Paul VERNESSON, également tabellions.

-Clercs jurés des 4 mairies du Val de Metz :

Nicolas GAUGUÉ, Claude FILLEMENT, Charles COLSON, Philippe FROMENT, Jean MANGIN, Nicolas MILLION (1628)

-Procureurs des 4 mairies du Val de Metz :

Claude FILLEMENT, Gilles PELTRE

-Tabellions des 4 mairies du Val de Metz

Claude GOVERNEUR, Didier MARCHAL, Paul VERNESSON, Jean MANGEOT, Louis BAILLE, Jean François Nicolas LE LORRAIN

Nobles

Il s'agit de familles de petite noblesse.

Sont cités : DU HOUZEL, LABRIET, VERNESSON dit BIA

Didier du Houzel est anobli par l'évêque de Metz le 5 novembre 1619 ; il décèdera l'année suivante.

Les patronymes Labriet et Vernesson s'éteignent rapidement à Ars, alors que les Du Houzel devenus Houzelle, sont à l'origine d'une nombreuse descendance. Dès 1650, il n'est plus question de titres de noblesse dans les actes.

Maires.

Noms de maires d'Ars relevés dans les actes notariés (source : Vincent Brangbour) :

1396, 1401 : Jean COWIN, maire et échevin du ban Notre Dame

1416 : Jean BOURJOIS, maire du ban Saint Paul

1422 : Howignon GUERAT, maire du ban Notre Dame de Verdun

1453 : Didier ROBIN, dit le Grenethier

1494 : Pierre CHURLIN

1494 : Jaicomin LE CLERC

1507 : Jehan RICHART

1534 : Christophe DE LAITRE

1544, 1563 : Jean DE LAITRE, dit Froment, maire du ban St Paul

1565 : Jehan DE BIXE

1578, 1587 : Claudin MANGEOT

1609 : Pierre MANGEOT

1616 : Simonin LALANCE

1622 : Jean WATRIN

Dès la fin du 17^e siècle, le maire et les échevins d'église et de justice sont élus pour une durée d'un an par une assemblée des habitants dénommée Plaid Annal. On était maire ou échevin à tour de rôle ; Il existait cependant des dynasties de notables, émanant de familles nombreuses, régulièrement élus de père en fils ou d'oncle à neveu, telles que les MANGEOT, les HENRY, les BOULANGER.

A partir de 1738 le chef de la communauté villageoise est dénommé syndic.

Noms de maires et de syndics d'Ars relevés dans les registres paroissiaux :

Cette liste a uniquement une valeur indicative.

1643 : Jérémie DUVERDIER
1659 : Antoine MANGEOT
1663 : Alexandre CHAMOIS
1670 : Alexandre LOTH
1675 : Didier MANGEOT
1678 : Claude DUPREZ
1679 : Michel DUMAY
1682 : Pierre MANGEOT
1701 : Georges FRANÇOIS, également capitaine de la milice
1712 : Pierre HENRY
1732 : Dominique LOEILLOT, tonnelier
1735 : Claude HENRY
1738 : Jacques MANGEOT
1739 : Hubert CORDONNIER, vigneron
1741 : Dominique GINETTE
1742 : Jean BOULANGER, vigneron
1751 : François HOUZELLE, vigneron
1754 : Pierre BAUZIN, vigneron
1756 : Gury Martin MANGEOT, vigneron
1757 : Jean LECLERC, vigneron
1758 : Jean Baptiste DELATTE, maçon
1759 : Claude HENRY, vigneron
1769 : Jean Baptiste JOYEUX, vigneron
1773 : Joseph HUARD, vigneron
1775 : Jean BOULANGER, vigneron
1778 : François DION, boulanger
1780 : Joseph Nicolas DEBUZY, vigneron
1784 : Jean DIDION, vigneron
1792 : Jean GURY, vigneron

Etrangers.

Un groupe de Savoyards originaires de Megève, cités dans les actes à partir de 1706, est venu s'établir à Ars. Parmi eux quatre frères MAGDELAIN qui ont changé leur patronyme en MARIN ; deux d'entre eux se sont mariés avec des filles du pays et ont fait souche ; font également partie de ce groupe François GROSSET et Jean Baptiste CHAMOSSET.

De même, un groupe de Hollandais originaires du village de Stamproy dans le Limbourg s'est installé à Ars. Sont mentionnés : Pierre BRUN, Didier GUEBLIN et son épouse Claudine CREMEUCHE, Mathias GYSEN.

Religieux et Confréries religieuses.

Au 17^e siècle, la très grande majorité des habitants d'Ars est citée dans les actes comme membre d'une Confrérie religieuse. Il en existait trois :

- la Confrérie du Saint Rosaire
- la Confrérie Notre Dame
- la Confrérie Saint Sébastien

Ces Confréries disposaient d'une chapelle dédiée aux dévotions et étaient dirigées par un prévôt.

Dominique Cordonnier est mentionné comme Prieur de l'Abbaye St Arnould de Metz en 1625 et 1628.

Prêtres et curés

Sont cités :

Godefroy BAILLET, curé, cité en 1616
Jean Michel BAZAINE, prêtre
Claude CHELIN, prêtre
Jean Pierre DEMANGE, curé (1719-1786)
Pierre DUVERDIER, prêtre
Martin FRANÇOIS, curé (+1668)
Dominique FRANÇOIS, curé (1681-1752)
Valentin GRANGER, curé, cité en 1628 et 1635
Simon HENRY, prêtre à Ars en 1567
Charles DE MONTBERRI, curé (1659-1720)
Jacques Philippe JONVAUX, prêtre (1703-1763)
Nicolas MIDY, prêtre, cité en 1611
Etienne PHILIPPE, prêtre (1730-1755)
Frémy ROBERT, le Dieuonné, curé, cité en 1561, 1583

Jean Joseph RISCH, curé (1708-1767)
Jean Nicolas SOUDON, curé (1749-1793)

Faits divers et mœurs.

Noyés dans la Moselle :

1684 : GUY Jacques, 46 ans
1724 : Maurice SAINT GERMAIN, soldat invalide, 50 ans
1740 : Hubert BOUDAT, 45 ans
1744 : Jacques LAMEL, capitaine d'artillerie, 28 ans
1758 : François Claude ALIZETTE, domestique, 20 ans
1760 : François LOEILLOT, dit Chevalier, caporal de la milice de Metz, 30 ans
1763 : Antoine COLSON, manœuvre, 53 ans
1765 : François SIMON, de passage à Ars, 22 ans
1766 : Nicolas DARDAINE, maçon, 49 ans
1770 : Louis NAUROY, fils de Christophe vigneron à Ancy, 18 ans
1774 : Suzanne COPPE, épouse de Nicolas SCHOLTUS, 44 ans
1778 : Anne AUBRIOT, 24 ans
1778 : Jean Pierre SCHREIBER, hussard en garnison à Metz, 19 ans
1793 : Dominique LAUGUSTIN, de Bouxières

Autres morts violentes ou accidentelles :

1635 : Didier COLETTE, le jeune, est tué d'un coup d'arquebuse tiré accidentellement par Rémy HANESSE.
1724 : Marguerite ORY, 16 ans, est tuée accidentellement d'un coup de pistolet.
1728 : Louis GINETTE, 34 ans, maître maçon, meurt assassiné.
1768 : Jean Baptiste ROBERT, 7 ans, meurt accablé sous des planches.

Mœurs

Les familles de plus de 10 enfants sont la norme.

La mortalité infantile est très élevée. Rares sont les jumeaux, population fragile, qui parviennent à survivre. Les sages-femmes sont d'ailleurs habilitées à baptiser les nouveaux nés, si elles considèrent qu'il y a danger de mort. Un exemple extrême est celui du couple Jean LOEILLOT - Marguerite Françoise GAUTHIER qui eut, entre 1749 et 1762, 12 enfants dont aucun n'atteignit l'âge de 12 ans !

Les pères et mères de famille, à la tête d'une nombreuse progéniture, se remarient rapidement en cas de décès de leur conjoint (le plus souvent dans un délai de quelques mois à peine). Certains hommes engendrent en deux ou trois mariages plus de 20 enfants.

Les naissances hors mariage sont marginales et suscitent l'ire du curé, qui se plaît parfois à souligner dans les actes qu'il s'agit d'enfants « bâtards et illégitimes ». L'espérance de vie de ces enfants non désirés est très faible. Beaucoup décèdent dans les jours qui suivent leur naissance.

Exceptionnel : Marguerite JACQUEMOT, veuve, a eu entre 1784 et 1791 quatre enfants non légitimes dûment baptisés et qui ne sont pas décédés en bas âge !

Jean Harpe a de la suite dans les idées.

En 1702, Jean HARPE, ouvrier agricole, déclare lors de la publication des bans s'opposer au mariage de Jeanne WILLAUME avec le soldat Jean LAGRANGE ; il faut dire qu'il est, de notoriété publique, le père de Barbe WILLAUME, enfant conçu par Jeanne hors mariage. Sous la pression, il retire finalement son opposition. Mais Jean LAGRANGE part guerroyer, et en 1705, en l'absence de son mari, Jeanne WILLAUME donne naissance à un fils prénommé François, avouant à la sage-femme dans les douleurs de l'enfantement, que Jean HARPE est aussi le père de cet enfant...

La déchéance des Munier.

En 1738, Jean MUNIER, maître chaudronnier, épouse Gabrielle FRANÇOIS. En vingt ans de mariage, ils auront 11 enfants. Au fil des naissances, le statut de Jean MUNIER se dégrade ; il finit même par être cité comme mendiant, avant de retrouver un emploi de simple manœuvre, au bas de l'échelle sociale. Le laisser-aller semble régner dans son foyer, ses filles accumulant les naissances illégitimes : 1 enfant naturel pour Marguerite, un autre pour Catherine, deux autres encore pour Marguerite Gabrielle. Malgré cela, elles finiront toutes par trouver un mari et fonder une famille. Alcoolisme, maladie ? Les registres paroissiaux sont muets sur les causes de cette déchéance. Jean MUNIER mourra en 1779 à 68 ans.

Métiers.

Sont le plus fréquemment cités dans cette généalogie :

- | | |
|---------------|----------------------|
| 1. Vigneron | 658 (dont 10 femmes) |
| 2. Meunier | 67 |
| 3. Manœuvre | 66 |
| 4. Cordonnier | 50 |

| | | |
|-----|--------------------------|--------------------|
| 5. | Boucher | 38 |
| 6. | Marchand | 37 |
| 7. | Maître ou régent d'école | 36 (dont 2 femmes) |
| 8. | Soldat | 33 |
| 9. | Laboureur | 31 |
| 10. | Maçon | 30 |

Comme ses voisins, Ancy et Vaux, Ars est exclusivement un village de vigneron. On distingue les vigneron propriétaires, fort nombreux, et les manœuvres, appellation de leurs ouvriers viticoles. Sont également cités des tonneliers et des charretiers, professions annexes de la production de vin.

Quelques laboureurs sont mentionnés, notamment à la cense de la Mance.

Il existait plusieurs moulins :

- le Moulin Neuf ou Moulin de la Papellerie, au bord de la Mance, dédié à la fabrication de papier
- le moulin de Saint Piermont, appartenant à l'abbaye de St Arnould
- le moulin de Champfontaine

Apparaissent dans les registres des métiers artisanaux traditionnels : boucher, boulanger, maçon, maréchal-ferrant, tailleur d'habits, savetier, ainsi que quelques militaires en garnison à Metz.

Il existait à Ars une milice bourgeoise. Capitaines de cette milice : Alexandre LOTH (1643-1709), Georges LOUVET (1627-1702), Gérard PETROLLE (1669-), Georges FRANÇOIS (1648-1734)

Au 16^e et au 17^e siècle, aucun pont ne franchissait la Moselle entre le Pont des Morts à Metz et le Pont à Mousson. De Jouy aux Arches à Ars sur Moselle, la traversée était assurée par un bac. Comme bateliers (on disait « passagers » à l'époque) sont notamment connus des membres de la famille LEPAYEN.

De nombreux décès d'enfants de bourgeois de Metz, en nourrice à Ars, figurent dans les registres. Leur dépouillement offre un aperçu des professions de la grande ville voisine.

Après la révolution sont également donnés en nourrice des enfants trouvés de l'hôpital Saint Nicolas.

Les patronymes.

De savoureux patronymes.

Citons : Blancvalet, Blancvin, Chaudelance, Maillefer, Maitrecoeur, Paisible, Terrible.

Les patronymes les plus fréquents.

| | | |
|-----|------------|--------------|
| 1. | Mangeot | 280 porteurs |
| 2. | Henry | 269 |
| 3. | Boulangier | 236 |
| 4. | Thiébaud | 220 |
| 5. | Perin | 179 |
| 6. | Lalance | 174 |
| 7. | Houzelle | 172 |
| 8. | Michel | 169 |
| 9. | Loeillot | 156 |
| 10. | Grégoire | 148 |
| 11. | Cordonnier | 144 |
| 12. | François | 139 |
| 13. | Aubert | 131 |
| 14. | Martin | 122 |
| 15. | Nicolas | 116 |
| 16. | Sautré | 115 |
| 17. | Camus | 112 |
| 18. | Didion | 109 |
| 19. | Robert | 101 |
| 20. | Jeanjean | 92 |

Le prénom Jean est courant dans la famille Jeanjean. Curiosité : les Jean Jeanjean signent les registres Jean Jean Jean, en trois mots.

Les prénoms

Dans ces statistiques, sont pris en compte *tous les prénoms*, s'il y en a plusieurs.

Prénoms masculins les plus fréquents.

| | | |
|-----|----------------------------|---------------|
| 1. | Jean, Jehan | 1560 porteurs |
| 2. | Nicolas, Collignon | 817 |
| 3. | François | 646 |
| 4. | Pierre, Pieron, Pierson | 464 |
| 5. | Dominique, Demange, Mangin | 350 |
| 6. | Louis | 297 |
| 7. | Jacques, Jacquemin | 279 |
| 8. | Joseph | 275 |
| 9. | Claude, Claudin | 273 |
| 10. | Christophe | 241 |

Au 16^e et au début du 17^e siècle :

-prénoms anciens : Demange (Dominique), Collignon (Nicolas), Pierson (Pierre), Louyat (Louis), Simonat (Simon), Cuny, Goeury (du nom d'un Saint évêque de Metz, successeur de Saint Arnould, ayant vécu au 6^e siècle et complètement oublié de nos jours), Poinson, Frémy, Fréquent, Gergonne, Olry, Gengoult

-beaucoup de diminutifs de prénoms masculins se terminent en *-on* ou en *-in* : Pieron, Jacquemin (Jacques), Claudin (Claude), Mangin, Georgin, Simonin, Alardin (Adélar)

Prénoms féminins les plus fréquents.

| | | |
|-----|--------------------|---------------|
| 1. | Anne | 866 porteuses |
| 2. | Marie, Mariatte | 827 |
| 3. | Marguerite, Maguin | 783 |
| 4. | Catherine, Cathin | 660 |
| 5. | Barbe, Babon | 655 |
| 6. | Jeanne, Jenon | 590 |
| 7. | Françoise, Fanchon | 474 |
| 8. | Elisabeth | 380 |
| 9. | Madeleine | 223 |
| 10. | Louise | 95 |

Au 16^e et au début du 17^e siècle :

-prénoms anciens : Paquette, Pentecôte, Mangeotte ou Mangeon (Dominique), Idatte, Cunisse, Guriette, Briatte, Humblotte (Huberte), Hillow, Poinatte, Mathiatte, Martenatte, Weillegarde, Christienne, Comtesse, Marquise.

-Christophe et Philippe sont aussi des prénoms féminins. Ils sont orthographiés Christophine et Philippine dans cet ouvrage, afin d'éviter les confusions.

-beaucoup de diminutifs de prénoms féminins se terminent en *-on* ou en *-in* : Claudon, Jenon (Jeanne), Babon (Barbe), Annon (Anne), Didon (Dieudonnée), Clairon, Lucion, Fanchon (Françoise), Ysabillon, Cathin (Catherine), Maguin (Marguerite)

Ils ont une nombreuse descendance.

-Nombre de descendants répertoriés dans le présent ouvrage :

| | |
|---------------------------------------|------|
| Georgin MARTIN | 5347 |
| Collignon MANGEOT et Jenon | 4056 |
| Jean LALANCE et Mariatte | 3687 |
| Jehan GUÉPRATTE et Jeanne | 3143 |
| Mangin CORDONNIER | 2436 |
| Olry DROUIN | 2132 |
| Julien BOULANGER et Barbe DROUIN | 2123 |
| Mangin JACQUEMOT et Mathiatte | 1770 |
| Christophe VERNESSON | 1265 |
| Didier BOULANGER et Frémine | 1253 |
| Jean BAUZEMONT et Catherine BOULANGER | 1196 |

Georgin MARTIN est donc l'ancêtre de près de 43% des personnes citées dans le présent ouvrage.